



Message de notre Président.....	2
Actualités sur le budget européen concernant les activités artistiques.....	2
Déclaration de Vienne sur la recherche artistique	3
Coordonnateurs des relations internationales : Actualité et Publications	4
Bienvenue aux nouveaux membres	6
L'AEC passe au vert - Déclaration de l'AEC sur le développement durable	7
Réouverture du Conservatoire de Milan sous strict protocole sanitaire	8
Appel à communications - <i>Journal of Music, Technology and Education</i>	9
Nouveau partenariat : ECMA PRO - Carrière internationale et approche socialement engagée d'une sensibilisation à la musique de chambre	10
Actualité du Congrès annuel 2020 de l'AEC	11

Message de notre Président

Se réjouir et regarder vers l'avenir

Réjouissons-nous de voir un nombre croissant d'établissements de notre communauté retrouver doucement une vie normale après la crise du COVID-19. Réjouissons-nous aussi de [pouvoir organiser le Congrès de l'AEC cette année](#) (principalement sous forme d'événement en ligne) et remercions la mdw de Vienne pour sa généreuse hospitalité. En 2021, le Conservatoire royal d'Anvers sera prêt à accueillir un Congrès 'grand format' et en 2022, nous serons à Lyon !

Réjouissons-nous de la récente parution de la [Déclaration de Vienne sur la recherche artistique](#), signée par tous les grands acteurs du secteur. Réunissant toutes les formes d'art dans une conception commune de la discipline, la déclaration est une demande de reconnaissance officielle de la Recherche artistique en tant que catégorie indépendante de recherche, y compris dans le manuel de Frascati de l'OCDE.

Je vous souhaite à tous un bel été !

Eirik Birkeland

Président de l'AEC

Actualités sur le budget européen concernant les activités artistiques

Les négociations relatives au futur Cadre financier pluriannuel (CFP), autrement dit le budget à long terme de l'UE pour la période 2021 - 2027, ont commencé il y a plus d'un an. Trouver un équilibre entre les intérêts des différents États membres n'a jamais été simple, mais il est évident que la situation est encore plus difficile aujourd'hui. Le premier obstacle fut la grande incertitude liée aux conséquences du Brexit et aux termes de l'accord sur les relations futures entre l'UE et le Royaume-Uni. Au deuxième semestre 2019, la reconstitution du Parlement européen et la nomination des nouveaux commissaires et des membres des commissions parlementaires retardèrent une fois de plus les négociations. À peine ces difficultés étaient-elles écartées que la pandémie de Covid-19 éclatait et remettait tout en question.

Le secteur culturel suit bien sûr avec un intérêt tout particulier les négociations concernant le budget alloué aux programmes de financement Erasmus+ et Europe Créative. Les établissements d'enseignement artistique supérieur portent également un intérêt grandissant au programme de recherche « Horizon Europe ». Il est désormais évident que les budgets Erasmus+ et Creative Europe seront inférieurs aux prévisions encore envisagées par la planification au début de l'année. Bien que l'enveloppe globale

du budget de l'UE augmente par rapport au CFP actuel 2014-2020, la plus grande part de cette somme ira au fonds de relèvement post-Covid, le *Corona Recovery Fund*. La culture sera de nouveau la grande perdante, semble-t-il.

Il est donc d'autant plus urgent de faire pression auprès des gouvernements nationaux afin que des parts importantes des sommes reçues de ce Fonds soient utilisées pour soutenir les artistes et les infrastructures culturels. Cela permettrait ainsi de compenser, du moins en partie, les pertes résultant d'une réduction du programme Europe Créative. L'AEC et les autres réseaux culturels européens soutiennent volontiers ces actions, mais l'essentiel du fardeau reposera sur les associations nationales et sur chacun de nos membres.

L'interaction entre les associations européennes actives dans le domaine de l'art, de la culture et de l'enseignement culturel est certainement plus efficace aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a quelques années. Une des raisons est sans doute la visibilité accrue d'organisations faïtières comme le Conseil européen de la musique et Culture Action Europe. Néanmoins, il est encore possible d'améliorer la situation en renforçant la coordination des efforts concertés et des campagnes dans les réseaux. Pour un observateur extérieur, il est déroutant de trouver plusieurs déclarations formulées de manière presque identique et signées des mêmes organisations. Par ailleurs, les intérêts de l'industrie musicale et ceux des artistes interprètes ou des enseignants ne sont pas toujours les mêmes, au point qu'il est parfois difficile de trouver un juste équilibre. Cependant, nous gardons le cap pour faire s'exprimer tout le secteur d'une seule voix. L'expérience montre que plus nous y arrivons et plus la voix de l'art, de la musique et de l'enseignement artistique se fait entendre clairement.

Déclaration de Vienne sur la recherche artistique

La Déclaration de Bologne (1999) reconnaissait implicitement et quasi officiellement que les institutions d'enseignement artistique supérieur œuvrent au même niveau que les universités et les autres institutions d'enseignement supérieur, et qu'elles sont soumises aux mêmes obligations. Elles étaient désormais explicitement chargées de proposer des offres dans les domaines de l'enseignement et de la pratique artistique, mais aussi de faire de la recherche. Depuis lors, la recherche artistique est un sujet brûlant dans toute l'Europe.

S'il faut se réjouir du développement dynamique et du succès de la recherche artistique au cours des 20 dernières années, le contexte extrêmement hétérogène de son évolution a aussi engendré des différends, voire des conflits sur la souveraineté de son interprétation. Par ailleurs, la situation n'a pas évolué au même rythme dans tous les pays. Quelques-uns

accordent à la recherche artistique les mêmes droits et le même budget qu'à la recherche en sciences humaines ou en sciences naturelles, mais d'autres sont loin à la traîne en ce domaine, qu'il s'agisse de sa reconnaissance pleine et entière par le législateur ou de l'accès aux subventions de l'État.

En outre, les représentants du secteur, y compris les pairs de chaque discipline artistique, ont longtemps bataillé pour définir les critères communs d'une recherche artistique utile et sérieuse. Au fil des années, il est apparu de plus en plus évident que l'absence d'une base de compréhension commune est la raison d'être de la recherche artistique dans sa lutte pour être reconnue ne fait qu'affaiblir sa position vis-à-vis des autres volets de recherche. La nécessité de surmonter ce désaccord sans toutefois limiter la diversité des formes de réalisation et de compréhension de la recherche artistique devenait plus pressante.

En fin de compte, une initiative de l'AEC permit aux représentants de toutes les grandes associations européennes ou internationales de se réunir à l'université de musique (mdw) de Vienne en août 2019. L'objectif de cette rencontre était de s'entendre sur des points clés communs afin de pouvoir s'adresser d'une seule voix aux décideurs politiques et surtout de renforcer le statut de la recherche artistique dans les pays qui ont beaucoup de retard à rattraper dans ce domaine. Dernier point et non des moindres, il s'agissait aussi d'instaurer l'égalité des chances au sein de l'UE et de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Cette première rencontre fut suivie de plusieurs autres et nous avons le plaisir d'annoncer l'adoption officielle de la Déclaration de Vienne. [Présenté au grand public il y a quelques jours](#), ce document stratégique promeut la pleine reconnaissance de la recherche artistique en tant que discipline de recherche à part entière dans toute l'Europe. La rédaction de ce document essentiel est l'œuvre commune de l'[AEC](#), [CILECT](#) / [GEECT](#), [Culture Action Europe](#), [Cumulus](#), [EAAE](#), [ELIA](#), [EQ-ARTS](#), [MusiQuE](#) et [SAR](#), qui en sont également les premiers signataires. L'initiative est ouverte à d'autres organisations internationales justifiant de leur intérêt à y adhérer.

Coordonnateurs des relations internationales : Actualité et Publications

Le groupe de travail AEC « Coordonnateurs des relations internationales (IRC) » vient de publier son [Manifeste 2020](#). Les établissements membres de l'AEC sont invités à le consulter et le prendre comme point de référence pour élaborer leur stratégie internationale. Téléchargez le document [ici](#).

Le Manifeste 2020 s'accompagne d'une vidéo intitulée *Rencontre annuelle AEC des Coordonnateurs des relations internationales : notre identité, nos actions, nos objectifs* et réalisée spécialement à cet effet par le groupe de travail « IRC ». Les entretiens, enregistrés en septembre 2019 à Prague, lors de la précédente rencontre annuelle, et en 2020, pendant la pandémie du COVID-19, présentent le travail engagé par les IRC au fil des rencontres annuelles ; le rôle et l'importance des IRC au sein de leurs institutions d'origine ; le [Document de réflexion des IRC](#) et les sujets qui feront l'objet, de la part de la communauté, d'une attention particulière dans les années à venir.

En collaboration avec le Bureau de l'AEC, le groupe de travail des coordonnateurs des relations internationales (IRC) a décidé de poursuivre l'organisation de la rencontre IRC 2020. L'événement se tiendra sous **format mixte** afin de permettre à chacun de participer de la manière qui lui convient le mieux, soit en présentiel à Vigo, soit en ligne. Sur place à Vigo, les participants assisteront aux conférences et aux sessions de réseautage en direct (dans le respect de la distanciation physique et du protocole sanitaire décrété par les autorités locales). Parallèlement, les collègues qui, pour diverses raisons, n'auront pas pu ou souhaité faire le déplacement auront accès aux contenus, aux débats et aux réseautages en ligne.

Nous remercions ici le Conservatorio Superior de Música de Vigo tout particulièrement son directeur, Monsieur Esteban Valverde et son coordonnateur des relations internationales, Monsieur José Luis Fernandez, qui ont relevé le défi d'accueillir cet événement exceptionnel en ces temps d'incertitude. Les personnels de l'AEC et du Conservatorio mettront tout en œuvre pour offrir à tous les participants la meilleure expérience possible sur site et en ligne, compte tenu des contraintes.

La rencontre se déroulera du jeudi 24 au samedi 26/9. Les contenus sur site et en ligne seront légèrement différents. Un programme détaillé sera publié la semaine prochaine sur la page internet dédiée à l'événement : www.aec-music.eu/irc2020.

Voici un aperçu des contenus et de l'organisation de la rencontre :

- L'**atelier EASY**, prévu entièrement en ligne sous forme de **webinaire**, sera organisé dans les semaines précédant ou suivant la conférence : il n'est donc pas inclus dans le programme en tant que tel. Toute l'information sera diffusée cet été.
- Deux séminaires pré-conférence, l'un en ligne, l'autre en présentiel :
 - 1) **Séminaire 1 - Le bien-être des étudiants internationaux**, par Clara Barbera, représentante du groupe de travail SMS 2 « Identité, Diversité, Intégration ». **UNIQUEMENT EN LIGNE** (l'horaire exact sera communiqué ultérieurement) ;

2) **Séminaire 2 - Gestion de crise**, par le groupe de travail IRC - UNIQUEMENT EN PRÉSENTIEL pour les participants à Vigo, le jeudi 24/9 au matin.

- Les conférences, en ligne comme en présentiel, se tiendront le **jeudi 24 dans l'après-midi** et le **vendredi 25 toute la journée**. Le **samedi 26** sera consacré au réseautage pour les participants présents à Vigo.
- La **séance d'introduction pour les délégués participant pour la première fois** aura lieu le jeudi 24/9 de 13h15 à 15h15 : il y aura deux séances distinctes, l'une en présentiel, l'autre en visio, mais les deux seront interactives.
- **Toutes les sessions plénières de Vigo seront diffusées en streaming en temps réel**, de sorte que tous les participants, en présentiel ou à distance, disposeront des mêmes contenus. Les participants à distance pourront interagir avec Vigo.
- **Différents groupes de discussion et séances parallèles** sont prévus pour les deux types de participants. Vous trouverez plus d'information à ce sujet dans le programme détaillé qui sera publié la semaine prochaine.
- **Réseautage** et jumelage seront possibles pour les participants à distance grâce à l'appli Whova. Les participants à Vigo pourront interagir pendant les moments de réseautage y compris l'activité facultative de réseautage du samedi. Conformément à la tradition des IRC, le bateau des IRC mènera les participants de l'édition 2020 aux îles Cies (frais en sus).
- Une **participation aux frais** sera demandée à tous les participants - à distance (tarif préinscription pour les membres : 40 €) et en présentiel (tarif préinscription : 200 €). La date limite des préinscriptions est fixée au 31 août. Après cette date, les frais d'inscription augmenteront légèrement. Ouverture des inscriptions : la semaine prochaine.

Le programme officiel et l'ouverture des inscriptions sur la page internet dédiée à l'événement seront communiqués la semaine prochaine à tous les coordonnateurs.

Bienvenue aux nouveaux membres

L'AEC a le plaisir d'annoncer que cinq nouveaux établissements ou institutions ont rejoint notre communauté depuis le début de l'année.

Quatre d'entre eux ont qualité de membres actifs. Cette catégorie concerne les conservatoires, académies ou universités de musique, Musikhochschule ou autres institutions européennes équivalentes dont l'objectif est de former les étudiants aux professions de la musique. L'AEC Accueille donc :

- [Conservatorio di Musica 'Giovan Battista Martini' de Bologne \(Italie\)](#)
- [Kurmangazy, Conservatoire national kazakh d'Almaty \(Kazakhstan\)](#)
- [Vilniaus Kolegija, Université des sciences appliquées de Vilnius \(Lituanie\)](#)
- [Université Ege, Turkish Music State Conservatory d'Izmir \(Turquie\)](#)

Le [Golden Jazz, Contemporary Music Institute \(CMI\) de Zhuhai \(Chine\)](#) rejoint l'AEC en qualité de membre associé. Sa mission est d'offrir une approche world music, jazz et commerciale dans le cadre de leur programme engagé à utiliser la formation jazz traditionnelle comme base de ses plateformes éducatives.

Réseau européen culturel et éducatif, l'AEC représente environ 300 institutions et établissements d'enseignement musical supérieur dans 58 pays en Europe et au-delà. Pour toute demande d'adhésion, n'hésitez pas à nous contacter par email à l'adresse suivante : alfonsoguerra@aec-music.eu ou visitez le site internet de l'AEC. Pour plus d'information, cliquez [ici](#).

Nous nous réjouissons de recevoir votre demande d'adhésion et de pouvoir vous compter bientôt parmi la communauté AEC !

L'AEC passe au vert - Déclaration de l'AEC sur le développement durable

En tant que communauté d'étudiants, professeurs, collaborateurs et de dirigeants, l'AEC pourrait avoir une plus grande incidence sur le développement durable que chacun de ses membres individuellement. En décidant d'intégrer des mesures en faveur du développement durable et du changement climatique dans le cadre de son Plan d'action 2020, le Conseil de l'AEC prend l'engagement stratégique de traiter cette question et de promouvoir la durabilité environnementale comme élément crucial et indispensable pour les arts.

L'AEC encourage ses membres à réfléchir ensemble à un enseignement musical supérieur durable. Trois domaines clés se dessinent :

1/ Fonctionnement durable

- Élaborer et mettre en œuvre des politiques et procédures de gestion durable du Bureau de l'AEC, comme la promotion et la valorisation de fournisseurs durables et l'investissement dans des améliorations techniques.

- Élaborer et mettre en œuvre des politiques et procédures de déplacements contribuant à réduire l'empreinte carbone du personnel, du Conseil et des membres des groupes de travail.
- Promouvoir et améliorer des fournisseurs durables et investir dans des améliorations techniques.
- Envisager des événements écologiques en coopération avec les institutions accueillant les événements de l'AEC.

2/ Sensibilisation de notre communauté et partage des bonnes pratiques

- Élaborer une plateforme de partage de pratiques, directives et orientations sur le site internet de l'AEC, avec publication d'entretiens, de témoignages et des politiques environnementales de nos membres.
- Promouvoir la création d'actions environnementales réalisées par nos membres.

3/ Promotion des liens entre les arts et l'environnement

- Promouvoir le débat, à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté AEC, sur le lien entre les arts et l'environnement.
- Étudier le concept d'art durable et la musique comme outil de sensibilisation à l'environnement.

Le Bureau de l'AEC élabore actuellement un plan quinquennal avec des actions et des mesures concrètes dans ces trois domaines. Le plan comprendra la création d'un groupe de travail « *AEC Goes Green* » (« l'AEC passe au vert ») chargé de piloter les actions.

Tous les membres de l'AEC sont chaleureusement invités à apporter leur contribution à cette initiative en commentant les actions prévues par l'AEC et en partageant leurs expériences et leurs pratiques.

Le Conseil de l'AEC

Réouverture du Conservatoire de Milan sous strict protocole sanitaire

Le 3 juin, après 3 mois de fermeture, le Conservatorio di Musica « G. Verdi » de Milan (Italie) a rouvert le 3 juin. Il avait été un des premiers conservatoires européens à fermer ses portes à cause de la pandémie. Les autorités italiennes autorisent à nouveau l'enseignement en présentiel pour les cours individuels et les petites formations, et permettent aussi l'accès des étudiants aux salles de travail du Conservatoire.

[Dans cette vidéo](#), Cristina Frosini, directrice de cette institution, présente les nouveaux aménagements et autres mesures mis en place dans le respect des consignes de sécurité :

distanciation physique, prise de température, masques, déclarations sur l'honneur et panneaux de polycarbonate.

Les dispositions réglementaires prévoient une distance de sécurité d'1m 50 entre les personnes mais la direction du conservatoire a décidé de l'allonger à 3 mètres et de n'utiliser que les plus grandes salles de cours et d'auditions. Toute utilisation des locaux est soumise à réservation préalable. En outre, toutes les heures, le personnel aère les salles, désinfecte les claviers et nettoie le sol des salles utilisées par les instrumentistes à vent.

Pendant le confinement, le Conservatoire a pu assurer la totalité des cours en ligne. Au fil des prochaines semaines, un nombre croissant d'étudiants et d'enseignants devrait revenir au Conservatoire.

Le 21 juin, le Conservatoire a lancé sa traditionnelle saison d'été des « Concerts du Cloître ». Elle se poursuivra le 16 juillet avec un programme consacré aux *Quatre saisons* de Vivaldi, interprété par les étudiants sur les instruments historiques de la collection du Conservatoire.

Appel à communications - *Journal of Music, Technology and Education*

Le [Journal of music, technology and education](#) consacre un numéro spécial à la place de la technologie et de l'apprentissage numérique dans l'enseignement musical supérieur : '*Technology and digital learning in higher music performance education: Experiences, opportunities and challenges*'. Nous invitons les intervenants à la [Latimpe Platform 2020](#) à soumettre leurs communications avant le 1^{er} octobre 2020.

Quelle est l'incidence de l'introduction de la technologie et de l'apprentissage numérique dans l'EMS sur la formation des étudiants et sur les pratiques des enseignants et des institutions ? De quelles manières l'utilisation d'outils numériques peut-elle améliorer l'apprentissage activement centré et axé sur l'étudiant dans les conservatoires et les départements de musique ?

Ce numéro spécial du *Journal of Music, Technology and Education* (JMTE) résulte d'une collaboration entre JMTE et [LATIMPE](#). Les rédacteurs invités sont [Jon Helge Sætre](#) (président de LATIMPE et de [CEMPE, Norwegian Academy of Music](#)) et [Luc Nijs](#) (IPEM, université de Gand), en collaboration avec l'équipe de rédaction de la revue.

Le numéro spécial est ouvert aux articles traitant du rôle et de l'importance de la technologie et du numérique dans l'enseignement et l'apprentissage dans le cadre de l'EMS, en mettant particulièrement l'accent sur les programmes dédiés à la pratique.

Exemples de thématiques

- La technologie numérique dans l'enseignement et l'apprentissage de la pratique d'exécution musicale : exemples, débat, critique
- Les systèmes numériques dans l'apprentissage et la pratique d'exécution à distance en EMS : possibilités et défis
- La technologie appliquée à l'interprétation artistique et à l'épanouissement artistique : exemples, débat, critique
- Discussions sur les fondements artistiques, pédagogiques et philosophiques de l'apprentissage numérique dans la formation supérieure des musiciens interprètes
- La technologie dans l'enseignement musical supérieur par rapport à l'apprentissage centré sur l'étudiant
- L'étudiant musicien interprète : un artiste-chercheur actif grâce à la technologie
- Exemples de contribution du processus de numérisation à une meilleure préparation au marché du travail

> [Télécharger l'appel à articles et toute l'information sur les modalités de soumission](#)

Nouveau partenariat : ECMA PRO - Carrière internationale et approche socialement engagée d'une sensibilisation à la musique de chambre

L'AEC a le plaisir d'annoncer un nouveau projet en partenariat, financé par le programme « Culture » d'Europe créative : **ECMA PRO - Évolution de carrière internationale et approche socialement engagée d'une sensibilisation à la musique de chambre.**

Globalement, le projet ECMA PRO vise à soutenir de jeunes ensembles à développer leurs carrières internationales et à inventer de nouvelles formules de prestations artistiques. Il a pour objectif d'améliorer le développement de l'organisation déjà existante [d'ECMA \(Académie européenne de musique de chambre\)](#) et de ses sessions.

Le projet décline diverses activités : ateliers sur les aptitudes professionnelles, spectacles « showcase », ateliers sur le rapport des musiciens avec des nouveaux publics et sur la réinvention du concert, y compris dans les lieux habituels ou traditionnels.

ECMA PRO est dirigé par l'Université de musique et des arts de la scène de Vienne et regroupe les partenaires suivants :

- [KC Koninklijk Conservatorium](#), La Haye, Pays-Bas
- [Norges musikkhøgskole](#), Oslo, Norvège
- [Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris](#), France

- [Scuola di Musica di Fiesole - Fondazione Onlus, San Domenico di Fiesole](#), Toscane, Italie
- [Académie de musique Franz Liszt](#), Budapest, Hongrie
- [Lietuvos muzikos ir teatro akademija](#), Vilnius, Lituanie
- [ECMA, European Chamber Music Academy](#), Vienna, Austria
- [Grafenegg Kulturbetriebsgesellschaft m.b.H](#), Autriche
- [Musethica](#), Berlin, Allemagne
- [Flanders Festival Ghent](#), Gand, Belgique
- [The Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen](#) (AEC)

L'AEC a coordonné la rédaction du dossier de ce projet, en collaboration avec le groupe de travail dédié. Le rôle et les responsabilités de notre Association dans ce cadre sont liés à la communication et la diffusion des résultats et des activités du projet.

Le projet et les activités associées débiteront à l'automne 2020. Une information détaillée sur ECMA PRO sera disponible sous peu sur le [site internet de l'AEC](#).

Actualité du Congrès annuel 2020 de l'AEC

À notre plus grand regret, le Conservatoire royal d'Anvers ne sera pas en mesure d'accueillir notre Congrès annuel en raison des contraintes sanitaires liées à la crise du Covid-19. Mais il accueillera le Congrès 2021 qui, nous l'espérons, pourra se dérouler sous sa forme habituelle. L'AEC accepte cette proposition avec une immense satisfaction. Retrouvez [ici](#) une déclaration commune du doyen du Conservatoire royal d'Anvers et de notre président Eirik Birkeland.

Mais il y aura bien un Congrès de l'AEC en 2020 ! L'université de musique et des arts de la scène (mdw) de Vienne a manifesté sa volonté d'accueillir le Congrès de cette année à la date originellement prévue - 6 & 7 novembre - même si, en raison des circonstances, il doit se dérouler essentiellement sous forme d'**événement en ligne et dans un temps restreint**. Nous sommes très reconnaissants envers nos collègues de la mdw et impatients de pouvoir enfin nous réunir, même virtuellement.

L'information détaillée sur l'organisation et la programmation du Congrès de cette année sera communiquée à la communauté AEC en temps utile.